

Avis public



PROMULGATION **PROJET PARTICULIER PP-100**

AVIS est par les présentes donné que la résolution approuvant le projet particulier ci-après décrit a été adoptée par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, à sa séance ordinaire du 27 juin 2017, est réputée conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement et aux dispositions du document complémentaire de l'agglomération de Montréal et est entrée en vigueur le 13 juillet 2017 conformément à la loi.

RÉSOLUTION CA17 170219 : approuvant le projet particulier PP-100 visant à autoriser la catégorie d'usage E.4 (1) dans le bâtiment du 2205, avenue Walkley, et à mettre en place des paramètres visant son agrandissement en vue de le relier avec le bâtiment du 2290, boulevard Cavendish, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA02 17017).

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée.

FAIT à Montréal, ce 26 juillet 2017.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Julie Faraldo-Boulet